

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 4 (1892)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Société photographique de Berne

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

*Omnia luce!*

# REVUE DE PHOTOGRAPHIE

---

---

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits  
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

---

---

## **Société photographique de Berne.**

*Séance du 15 octobre 1892.*

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Förster, président.

M. le Président fait une conférence fort intéressante sur le procédé de M. Lippmann pour l'obtention des couleurs en photographie.

M. le professeur Tschirch rend compte des difficultés sérieuses que rencontre le photographe en voyage, surtout dans les tropiques où l'excessive chaleur complique la plupart des opérations.

*Séance du 12 novembre 1892.*

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Förster, président.

M. le D<sup>r</sup> Haendke présente une étude sur le secours que l'art peut recevoir de la photographie, soit pour la reproduction des œuvres d'art, soit pour des études anatomiques. Les peintres ne peuvent guère recourir à la photographie pour obtenir des effets d'ensemble, tandis qu'elle peut leur rendre de grands services pour des points de détails.

M. le D<sup>r</sup> Bannewarth, assistant d'anatomie parle de l'emploi de la photographie en anatomie.

En anatomie proprement dite, l'objectif ordinaire est suffisant ; pour les reproductions de préparations de muscles il est nécessaire de se servir de plaques sensibilisées dans un bain de cyanine ; à cet effet la plaque est plongée pendant quelques minutes dans la dite solution, légèrement séchée puis exposée à l'état humide.

M. Bannewarth fait circuler un certain nombre de clichés, pour la plupart des reproductions de coupes d'embryons ou d'embryons entiers offrant surtout une vue d'ensemble.

En passant à la microphotographie, le conférencier rappelle que, pour le microscope, le problème de la suppression de la différence de foyer n'est pas encore résolu, comme il l'est pour les objectifs photographiques. Dans la fabrication des verres d'objectifs microscopiques, l'on ne parvient pas à faire converger plus de deux couleurs dans un même point. Il reste dès lors deux sortes d'objectifs à composer : les uns réunissant en un même point les rayons optiques (jaune et vert) serviront à la mise au point, les autres par contre concentrent en un même point les rayons chimiques (bleu, violet) sont employés en photographie.

Chacun n'étant pas en mesure de se procurer deux instruments complets de 5 à 600 fr., il s'agit d'obvier aux inconvénients que présente une différence de foyer.

Trois méthodes conduisent au but :

1° L'emploi de la lumière artificielle (pauvre en rayons chimiques) et des plaques sensibilisées à l'éosine.

2° On détermine la différence de foyer par l'expérience, puis on inscrit sur la vis micrométrique la rotation nécessaire pour obtenir sur la plaque une image nette.

3° Un filtre absorbant tous les rayons, sauf les jaunes et verts, est intercalé entre le jet de lumière venant du dehors et le miroir du microscope ; ce filtre est ainsi construit : deux plaques de verre de 20 à 30 cm<sup>2</sup> réunies parallèlement

entre elles sur 3 côtés laissant un espace de 1 à 2 cm. que l'on remplit de solution suivante : bichromate de potassium, sulfate de cuivre et acide sulfurique. Les rayons jaunes et verts traversent seuls ce mélange et nécessitent l'emploi de plaques à l'éosine ; pendant l'exposition, les deux verres de l'oculaire doivent être éloignés l'un de l'autre.

Des projections de clichés exécutés dans ces conditions sont faites par le conférencier, par exemple : le développement d'une glande (100 diamètres), embryons de salamandre en coupes (50-250 diam.), coupe de cheveux au-dessus de la racine (350), cellules de la neuroglie (350), cellules osseuses (750), etc., etc.

L'appareil de projection agrandissant encore l'image environ 40 fois, l'on arrive ainsi à des dimensions considérables (de 20,000 à 30,000 diamètres environ) tout en conservant une image nette.

Dernièrement le conférencier s'est procuré des objectifs apochromatiques réunissant 3 couleurs en un même point, mais ainsi même l'usage d'un filtre contenant une solution d'esculine est à recommander car les verres ne sont pas corrigés pour les rayons ultra-violet ; il espère dans la suite obtenir de meilleurs résultats encore et présenter sous peu une nouvelle série de microphotographies.

L. F.

---

### **Société genevoise de photographie.**

*Séance du 27 octobre 1892.*

Présidence de M. A. Peyrot, vice-président.

MM. Gollhard et Kleinfeldt sont reçus membres de la société.